



NOUVEAU

Traite d'êtres humains et trafic de migrants

Les réponses efficaces au problème complexe de la traite des personnes exigent des actions d'une nature particulière : collaboratives, multisectorielles, à long terme, coordonnées, stratégiques et minutieusement planifiées. En effet, la planification des interventions basée sur une évaluation adéquate de la situation est une caractéristique des réponses réussies. Il est impératif que les interventions soient soigneusement élaborées, en tenant compte à la fois de la nature du problème et des capacités existantes pour y faire face. De plus, cette planification doit bénéficier du soutien et de la coopération des différents groupes et agences, tant à l'échelle locale qu'au niveau régional et international.

Notre formation vise à éclairer les agences nationales engagées dans la lutte contre la traite des êtres humains. À travers un enseignement théorique approfondi et des ateliers pratiques spécifiques à chaque thème, nous aspirons à fournir aux participants les outils et les connaissances nécessaires pour élaborer des réponses stratégiques et efficaces.

OBJECTIFS PRATIQUES

- ✓ **Comprendre** les principes et les processus du droit international public dans la perspective de la lutte à la traite des êtres humains et des migrants.
- ✓ **Maîtriser** les concepts juridiques et les processus de mise en oeuvre de la coopération internationale.
- ✓ **Utiliser** les meilleures pratiques pour permettre une collaboration efficiente et efficace avec partenaires institutionnels.

En partenariat avec :



CLIENTÈLE CIBLE :

- Magistrats (siège et parquet)
- Policiers
- Gendarmes
- Fonctionnaires responsables du traitement des dossiers au sein des autorités centrales.

DURÉE : 2 semaines

THÈMES ET CONTENUS

Définitions de la traite des personnes et du trafic de migrants : Cadres international et régional applicables. Principales différences entre la traite des personnes et le trafic de migrants.

Traités internationaux sur la traite des personnes et le trafic de migrants : Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (CNUCTO). Protocoles.

Traités régionaux spécifiques à la traite des personnes et au trafic de migrants : Traités et instruments non conventionnels

Coopération internationale : La question de la compétence dans les affaires de traite des personnes et de trafic de migrants. Les formes de coopération internationale pertinentes pour les affaires de traite des personnes et de trafic de migrants.

Évaluation du problème au niveau national et régional : Lignes directrices générales pour la réalisation d'évaluations. Cadre juridique.